



MAIRIE DE MILLY-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO D'ORDRE	NUMERO DE LA DELIBERATION	INTITULE	DECISION
1	DEL.27.11.24.01	Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Halle au Club des Brocanteurs de Milly-la-Forêt pour l'année 2025	Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention
2	DEL.27.11.24.02	Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Halle à l'association « le bonheur est dans le pot »	Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention
3	DEL.27.11.24.03	Déclassement d'une partie des parcelles AI 116 et AI 663 dans le cadre du projet de création d'un pôle de santé	Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention
4	DEL.27.11.24.04	Cession d'un terrain dans le cadre de la construction d'un pôle de santé	Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention
5	DEL.27.11.24.05	Renouvellement de la convention de service d'hivernage entre la Commune et l'EARL du Tertre	Délibération adoptée à l'unanimité (5 abstentions de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER), PAPI et FROGER (pouvoir à Madame PAPI) et Monsieur LEBRUN)
6	DEL.27.11.24.06	Désignation des délégués titulaire et suppléant de la Commune au SMOYS	Désignation à l'unanimité (2 abstentions de Mesdames PAPI et FROGER (pouvoir à Madame PAPI)) de Monsieur

			Bernard BOULEY, délégué titulaire et Monsieur Patrick DE BRABANDER, délégué suppléant.
7	DEL.27.11.24.07	Approbation de la convention de partenariat entre le SDIS de l'Essonne et la Commune de Milly-la-Forêt formalisant le soutien financier volontaire communal apporté au SDIS de l'Essonne	Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention
8	DEL.27.11.24.08	Signature d'une convention de mécénat avec « crédit agricole d'Ile-de-France mécénat » et la Fondation crédit agricole Pays de France pour l'opération de restauration des décors de la Chapelle Saint-Blaise des Simples	Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention
9	DEL.27.11.24.09	Garantie d'emprunt et de loyers à la SEM IDF Investissements & Territoire dans le cadre du projet de construction d'un pôle de santé	Délibération adoptée à la majorité (5 contre de de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER), PAPI et FROGER (pouvoir à Madame PAPI) et Monsieur LEBRUN)
10	DEL.27.11.24.10	Décision modificative n°2 au budget principal de la Ville pour l'exercice 2024	Délibération adoptée à l'unanimité (5 abstentions de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Madame GRANGIER), PAPI et FROGER (pouvoir à Madame PAPI) et Monsieur LEBRUN)

Affiché le 28 novembre 2024